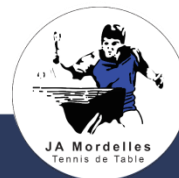




SAISON 2025 - 2026



JA Mordelles Tennis de Table

Dossier d'inscription

Dossier et documents à remettre à :

Pauline JARY

6 Lieu-Dit La Fontaine

35 550 PIPRIAC

jamordellestt.contact@gmail.com

ou un membre du bureau

Mémo des documents à retourner remplis et signés :

- ☐ Le présent document
- ☐ L'auto-questionnaire médical ou le certificat médical
- ☐ Le formulaire de droit à l'image
- ☐ La charte du pongiste
- ☐ L'autorisation « parentale » (pour les joueurs mineurs)
- ☐ Le règlement de l'inscription (à l'ordre de la JA MORDELLES TT)

Informations Joueur

NOM : Prénom :

Date de Naissance : Lieu de Naissance :

N°Licence FFTT (si déjà licencié) :

Adresse :

Code Postal : Commune :



Domicile :



Portable :

E-mail (obligatoire) :

Informations responsable légal pour les mineurs (parents, tuteur) :

NOM : Prénom :

 Portable (si différent) :

 Travail (facultatif) :

Participation au Championnat par équipes :

- Adultes (mardi soir) : ☐ OUI ☐ NON
- Adultes (samedi soir) : ☐ OUI ☐ NON
- Jeunes (samedi après-midi) : ☐ OUI ☐ NON

Autres participations :

- au Critérium Fédéral : ☐ OUI ☐ NON

Niveau lors du dernier tour (saison précédente) :

- au Circuit des Jeunes (réservé aux jeunes débutants) : ☐ OUI ☐ NON

L'adhérent désire se voir délivrer une attestation d'inscription : ☐ OUI ☐ NON



Formulaire de droit à l'image

Autorisation d'utilisation de photos et de vidéos



JA Mordelles Tennis de Table

Dans le cadre des activités sportives, extra-sportives et pédagogiques de la JA Mordelles Tennis de Table, des photographies et/ou vidéos des adhérents peuvent être prises et être utilisées pour différentes publications (presse, plaquette, site internet, communication interne...).

Conformément à la législation concernant le droit à l'image, nous sollicitons donc votre autorisation écrite (joueur ou parents/tuteur pour les adhérents mineurs).

Je soussigné(e) :

NOM : Prénom :

Nom et Prénom de l'enfant (si l'adhérent est mineur) :

Reconnais avoir pris connaissance de mes droits concernant la publication et l'utilisation de photographies et/ou vidéos des adhérents

&

☐

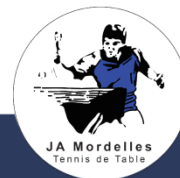
Autorise la publication et l'utilisation de celles-ci par la JA Mordelles Tennis de Table dans le cadre de ses activités et ses événements sportifs.

☐

N'autorise pas la publication et l'utilisation de celles-ci par la JA Mordelles Tennis de Table dans le cadre de ses activités et ses événements sportifs.

Fait à : le :

Signature (joueur ou parents/responsables légaux pour les mineurs)



Charte du pongiste

Pourquoi cette charte?

Cette charte s'adresse à tous les licenciés de la JAM Mordelles Tennis de Table. La signature de votre licence vous donne des droits et des devoirs.

LE RESPECT DE CETTE CHARTE A POUR OBJECTIF DE GARANTIR L'ESPRIT SPORTIF, LA CONVIVIALITE ET L'IMAGE DE VOTRE CLUB.

Rappels

Le pongiste Mordelais représente l'image de son club et de son sport.

Il doit se comporter en sportif fair-play, respectueux et responsable, autant envers ses adversaires qu'envers ses partenaires de club et encadrants.

Les droits du joueur :

- bénéficier de créneaux d'entraînements libres et/ou dirigés réguliers
- bénéficier d'un accès à la compétition (par équipe ou individuelle)

Les devoirs du joueur :

- *Il respecte les autres personnes qui l'entourent*
- *Il respecte le matériel mis à disposition (tables, séparations, marqueurs...)*
- *Il pratique le tennis de table en tenue adéquate : "short + t-shirt + chaussures de salle", lors des entraînements et aux compétitions*
- *Il se présente à l'heure aux entraînements dirigés et aux compétitions*
- *Il prévient suffisamment à l'avance de ses retards et/ou absences pour les entraînements ou les compétitions où il s'est engagé.*
- *Il respecte son adversaire et ne l'insulte pas durant un match, ni après*
- *Il ne s'énerve pas en jouant, même lorsqu'il perd un point, car cela ne sert à rien si ce n'est à le déconcentrer*
- *Il s'excuse lors d'un point gagné avec le filet ou touchant un bord de table*
- *Il serre la main de son adversaire en fin de match, ainsi qu'à l'arbitre et au(x) coach(s) adverse(s) éventuel(s)*
- *Il accepte la défaite afin de pouvoir progresser, car on apprend autant d'une défaite que d'une victoire*
- *Il écoute les conseils et consignes de ses entraîneurs et coaches*
- *Il participe à la vie du club*

Rappel aux parents (pour les joueurs mineurs) :

La section tennis de table a pour vocation de former votre enfant à la pratique du Tennis de Table (en loisir ou en compétition) et vise à son épanouissement personnel dans cette activité, elle ne relève donc pas de la garderie !!!

Il est également rappelé que l'ensemble des déplacements pour les diverses compétitions où il se sera engagé reste à votre charge.

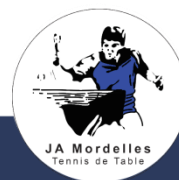
Les sanctions :

En cas de manquement à ces règles, le club pourra être amené à prendre des sanctions envers le joueur fautif après entretien (joueur – entraîneur – dirigeant - parents) qui pourra aller de l'avertissement à l'exclusion temporaire ou définitive de la section Tennis de Table.

Signature joueur et Signature responsable légal (pour les mineurs)



JA Mordelles Tennis de Table



Autorisation « Parentale » Pour les mineurs

Je soussigné(e) (père, mère, tuteur) :

NOM Prénom

Autorise mon enfant :

NOM Prénom

A rentrer seul après les entraînements : ☐ OUI ☐ NON

Et donne pouvoir aux responsables de la JAM Tennis de Table pour prendre en mon nom toutes décisions qu'ils jugeront utiles en cas de problèmes de santé (appel médecin, transport hôpital, ...) ☐ OUI ☐ NON

Allergie(s) connue(s) :

Autres informations :

.....
.....
.....

Date et signature précédées de la mention manuscrite :

« Lu et approuvé pour autorisation parentale »

EN CAS D'URGENCE PREVENIR :

(1) M. Mme :

Domicile : Travail :

Portable :

(2)* M. Mme :

Domicile : Travail :

Portable :

** facultatif*

Compléments d'informations éventuels :

.....
.....
.....